



Votants : 71  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 décembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 22 décembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 21 décembre 2017

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX SEVRES AMENAGEMENT A MONSIEUR LAURENT BOYER D'UN TERRAIN DE 1 422 M<sup>2</sup> ENVIRON SITUE SUR LA ZAC "POLE SPORTS" A NIORT

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Christine BONNEAU, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Daniel BAUDOIN à Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Fabrice DESCAMPS à Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, René PACAULT à Michel PANIER, Eric PERSAIS à Jeanine BARBOTIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Dominique SIX à Christelle CHASSAGNE, Michel VEDIE à Adrien PROUST

#### **Titulaires absents suppléés :**

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD, Joël MISBERT (décédé) par Michel HALGAN, Claude ROULLEAU par Christine BONNEAU

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Robert GOUSSEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Daniel BAUDOIN, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Dany MICHAUD, René PACAULT, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2017  
Date de réception préfecture : 29/12/2017

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 DECEMBRE 2017

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX SEVRES AMENAGEMENT A MONSIEUR LAURENT BOYER D'UN TERRAIN DE 1 422 M<sup>2</sup> ENVIRON SITUE SUR LA ZAC "POLE SPORTS" A NIORT**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la concession d'aménagement signée le 12 juillet 2005, entre la Ville de Niort et la Société Deux-Sèvres Aménagement, par laquelle Deux-Sèvres Aménagement est chargée d'acquérir, aménager, équiper et commercialiser les terrains constituant la Zone d'Aménagement Concertée ZAC "Pôle Sports",

Vu l'article L5216-5 I 1° du code général des collectivités territoriales aux termes duquel est définie la compétence exclusive des communautés d'agglomération en matière de "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires",

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 21 novembre 2016 relative à la "Définition de la compétence communautaire en matière de ZAE", actant le transfert de la compétence "zones d'activités économiques" à la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1er janvier 2017,

Vu le projet de Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC "Pôle Sports" annexé à la présente délibération,

Il est proposé que la Société Deux-Sèvres Aménagement cède :

- à Monsieur Laurent BOYER,
- un terrain de 1 422 m<sup>2</sup> environ, situé sur la ZAC "Pôle Sports" (NIORT), constitué des parcelles cadastrées HK117 et HK122, et d'une partie de la parcelle HK119,
- au prix de 60,00 € HT/m<sup>2</sup>,
- pour la réalisation d'une construction à usage de bureaux, atelier, stockage et commerce d'articles d'habillement et d'équipement militaires et paramilitaires, d'une surface de plancher maximale autorisée de 800 m<sup>2</sup>.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser la Société Deux-Sèvres Aménagement à vendre à Monsieur Laurent BOYER, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 1 422 m<sup>2</sup> environ, située sur la ZAC "Pôle Sports" (NIORT), au prix de 60 € HT/m<sup>2</sup>,
- Dire que la Société Deux-Sèvres Aménagement devra soumettre le projet de construction finalisé de l'acquéreur à la collectivité concédante avant le dépôt de la demande de Permis de Construire,

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le Cahier des Charges de Cession de Terrains correspondant à cette vente.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 71  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**



N

Section: HK  
Parcelle: 117, 122 et 119b  
Surface: 1 422 m<sup>2</sup>  
Adresse: Avenue de l'Aerodrome  
79 000 NIORT

Projet



50 m  
Plan de situation

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2017  
Date de réception préfecture : 29/12/2017



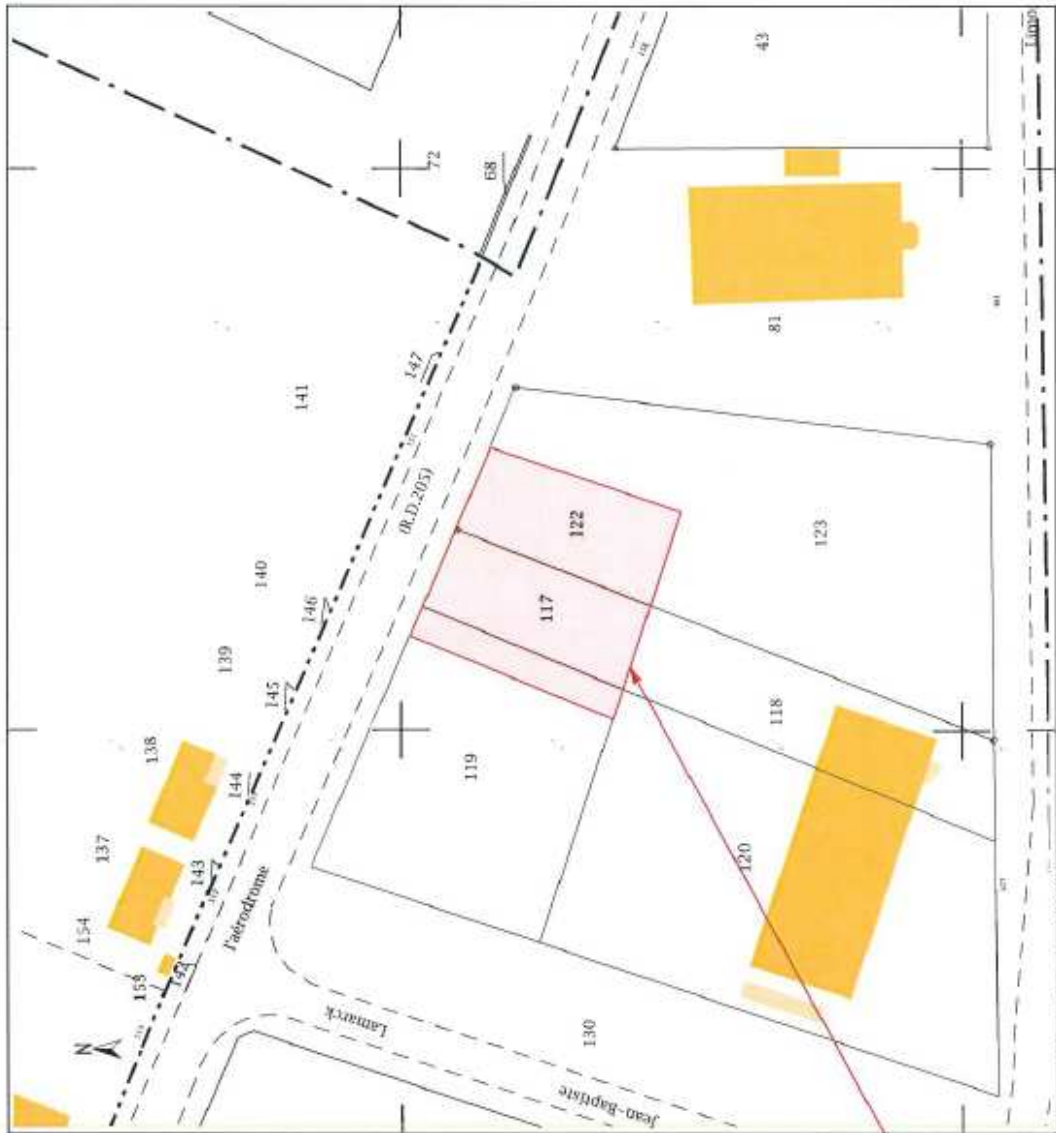
Vue aérienne 1



Vue aérienne 2

N

Section: HK  
Parcelle: 117, 122 et 119b  
Surface: 1 422 m<sup>2</sup>  
Adresse: Avenue de l'Aérodrome  
79 000 NIORT



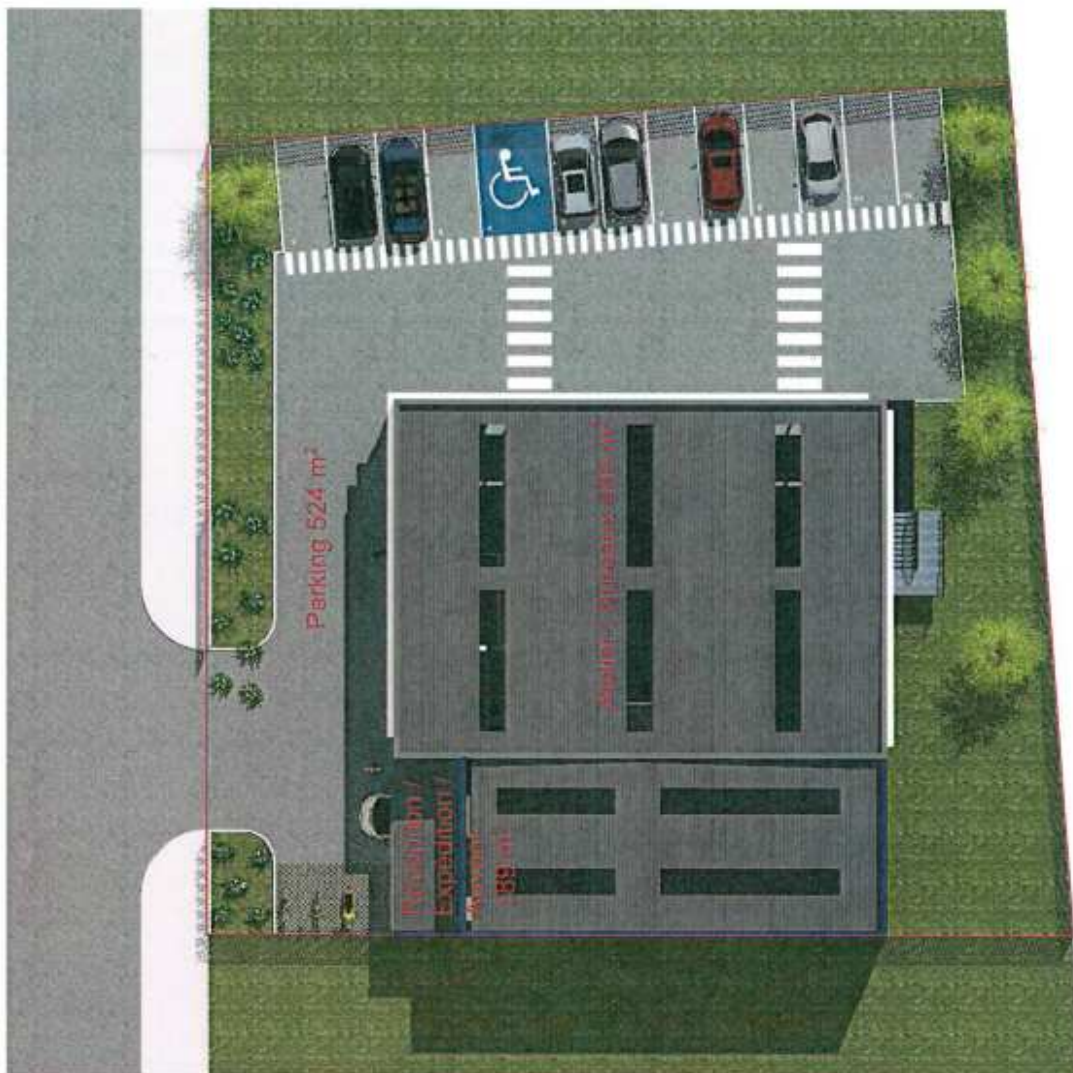

  
 Section: HK  
 Parcelle: 117, 122 et 119b  
 Surface: 1 422 m<sup>2</sup>  
 Adresse: Avenue de l'Aérodrôme  
 79 000 NIORT

Projet

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE  
 Date de télétransmission : 29/12/2017  
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

N

Section: HK  
Parcelle: 117, 122 et 119b  
Surface: 1 422 m<sup>2</sup>  
Adresse: Avenue de l'Aerodrome  
79 000 NIORT

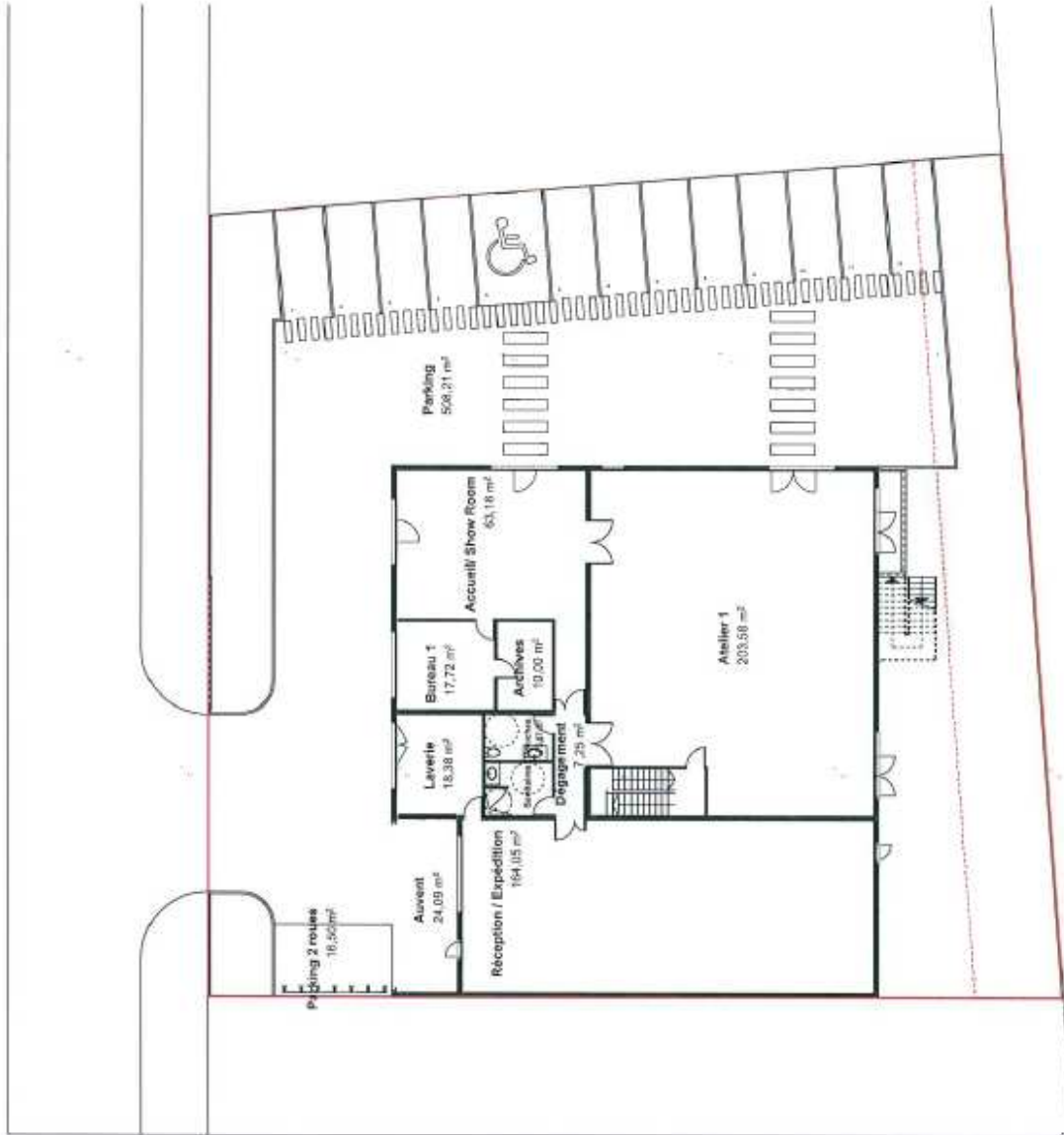


Plan masse - Echelle 1/250'

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE  
Date de télétransmission : 29/12/2017  
Date de réception préfecture : 29/12/2017




  
 Section: HK
   
 Parcelle: 117, 122 et 119b
   
 Surface: 1 422 m<sup>2</sup>
  
 Adresse: Avenue de l'Aérodrome
   
 79 000 NIORT



Plan Rdc - Echelle 1/250'

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE  
 Date de télétransmission : 29/12/2017  
 Date de réception préfecture : 29/12/2017



Vue 1



Vue 3



Vue 2

N

Section: HK  
 Parcelle: 117, 122 et 119b  
 Surface: 1 422 m<sup>2</sup>  
 Adresse: Avenue de l'Aérodrome  
 79 000 NIORT

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE  
 Date de télétransmission : 29/12/2017  
 Date de réception préfecture : 29/12/2017